

La grippe A(H1N1) dans nos activités de formations

Il serait peut être opportun de réaliser un Plan de Continuité des Activités de la FNEDS.

Le développement de la grippe est classé en phases :

- 1 Pas de virus animal chez l'homme
- 2a Virus animal chez l'homme à l'étranger
- 2b Virus animal chez l'homme en France
- 3a Cas humains isolés à l'étranger
- 3b Cas humains isolés en France
- 4a Début de transmission inter-humaine à l'étranger
- 4b Début de transmission inter-humaine en France
- 5a Larges foyers de cas groupés à l'étranger
- 5b Larges foyers de cas groupés en France
- 6 Pandémie
- 7 Fin de pandémie

Pour plus d'informations : www.pandemie-grippale.gouv.fr/

Actuellement, la France est en phase 5A et nous devrions passer rapidement en phase 5B.

Avant le déclenchement de la pandémie (phase 6), il serait souhaitable que nous demandions à nos moniteurs et participants de porter un masque MAP.

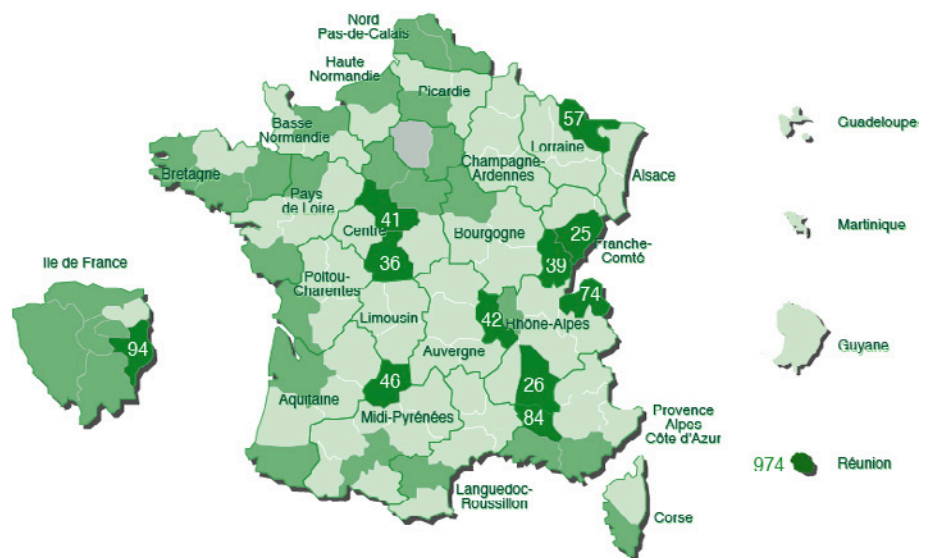


Les événements de la FNEDS pour l'année 2009

Nous avons affilié 12 nouveaux départements en 2009.

Bienvenue aux ADEDS 25, 26, 36, 39, 41, 42, 46, 57, 74, 84, 94 et 974.

Parmi ces Associations Départementales d'Enseignement et de Développement du Secourisme, nous avons obtenu quatre nouveaux agréments : ADEDS 25, 57, 74 et 974.



Nous avons créé une adresse de site www.fneds.org qui remplacera à terme www.cneds.org. Le site est à jour grâce à Catherine BRAQUART, notre webmaster. Nous avons créé des adresses de messagerie avec des noms génériques de façon à simplifier les passations de pouvoir. Il s'agit des adresses suivantes :

president@fneds.org
relations.publiques@fneds.org
secrtaire@fneds.org
webmaster@fneds.org

vice.president@fneds.org
rpn@fneds.org
tresorier@fneds.org

Le Conseil d'Administration National de la Fédération Nationale d'Enseignement et de Développement du Secourisme nomme **Didier HARMEGNIES animateur de l'équipe pédagogique nationale**. La première mission qui lui est confiée est l'organisation d'un instructorat à l'automne 2010.

Monsieur Gilles DUMONT, administrateur et trésorier général adjoint, a mis au point un conducteur pour les audits départementaux. Ce document sera adressé aux administrateurs pour remarques et amendements. Il sera présenté au prochain Conseil d'Administration National pour approbation. Enfin il sera transmis aux responsables de départements avec les clefs de lecture permettant la préparation des audits de 2010.

Nous avons demandé au Médecin Référent de notre fédération, s'il y avait un danger de contamination par l'utilisation des mannequins lors de l'apprentissage du geste de la RCP et ce, malgré un masque individuel par élève.



En effet, le virus H1N1 a une durée de vie de 24h00 lors d'un contact avec un objet contaminé (par exemple la cage thoracique du mannequin) et le danger existe également lors des insufflations. Il est possible de passer une lingette virucide sur le thorax mais pour les voies respiratoires (en amont de la soupape), il faut être très vigilant.

Nous sommes en attente de la réponse de notre médecin référent et nous vous incitons à la plus grande vigilance.

En situation de pandémie, si la préfecture interdit toute réunion et tout rassemblement, la question ne se posera plus car toutes les formations devront être suspendues.



Les statuts approuvés lors de l'assemblée générale extraordinaire du 21 mars 2009 ont enfin été publiés au Journal Officiel de la République Française (JORF N°26 du samedi 27 juin 2009). L'annonce porte le numéro 01983. Le président a aussitôt fourni une copie de la publication à la Direction de la Sécurité Civile. Le trésorier général en a fourni une copie à l'établissement bancaire.

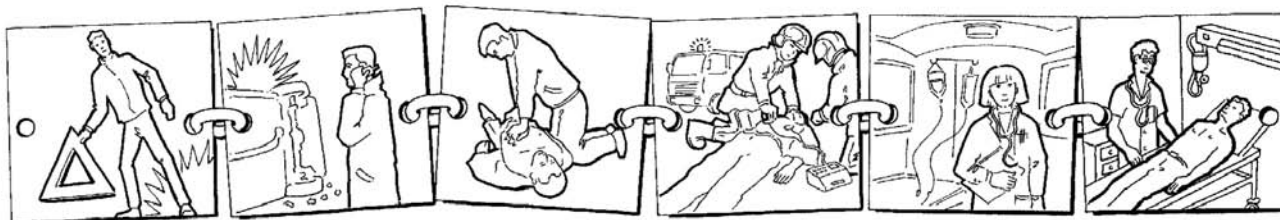


Nous avons revu le document de **procès verbal de session PSC1** pour le mettre à jour avec le nouveau nom de notre fédération. Il est en cours de diffusion. Si des départements ont été "oubliés" merci de relancer le trésorier général par messagerie.

Nous avons revu le **protocole d'affiliation** pour le mettre à jour avec le nouveau nom de notre fédération. Il est en cours de signature pour l'ensemble des départements. Si des départements ont été "oubliés" merci de relancer le trésorier général par messagerie.

Nous avons contracté un **contrat d'assurance** auprès de la Mutuelle Assurance de l'Education (MAE). Le montant a été payé le 30 juin 2009 et couvre la période du 1er juillet 2009 au 31 décembre 2009.

Le Conseil d'Administration National de la Fédération Nationale d'Enseignement et de Développement du Secourisme en sa séance du 16 mai 2009 a approuvé le dépôt des noms auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle. A ce jour le dossier a été retiré et est en cours de constitution (phase de collecte des éléments à fournir).



La chaîne de secours

(Prévention et secours civiques de niveau 1)